

Itinéraire du rouleau mortuaire d'Hugues, abbé de Solignac (+ 1240). Le rouleau mortuaire d'Hugues, abbé de Solignac, conservé partiellement, nous est connu par trois documents:

I. Limoges, Arch. départ. Haute-Vienne, 6 H, original constitué de neuf fragments, souvent en mauvais état, rassemblant vingt-six feuilles de parchemin de longueur variable (de 42 à 68 cm), d'une largeur de 21 à 24 cm, en général de qualité médiocre. L'ensemble de ces feuilles mesure environ 11,80 m. C. Rivain (Le rouleau des morts de l'abbaye de Solignac. Texte et commentaire dans Mémoires de la Société archéologique... de Limoges, t. XXVI, 1879) a donné la liste des tituli et tenté d'identifier les divers lieux.

II. Paris, Bibl. nat., nouv. acq. lat. 2342, fol. 3-4, original. Ces deux feuilles de parchemin, irrégulières, mesurent la première 60,5 cm sur 21-24 cm, la seconde 52,5 - 58,5 cm sur 23-24 cm. Elles se font suite; au recto, elles contiennent des titres de La Réole et de Bazas, au verso, ceux de Rouen, Bernay, Le Lierru, Conches. C. Rivain (op. cit.) ignore l'existence de ces deux fragments, qui furent édités pour la première fois par A. Leroux, Fragments du rouleau mortuaire d'Hugues, abbé de Solignac (1240-1241) dans Archives historiques de Marche et du Limousin, t. III, 1891, pp. 299-302; ils sont mentionnés par L. Delisle, Rouleau mortuaire du B. vital, abbé de Savigny, contenant 207 titres écrits en 1122-1123 dans différentes églises de France et d'Angleterre, p. 53, n° 15.

Le tout
Les documents I et II atteignent une longueur de 13,80 m à 14,20 m environ. Ils sont entièrement opistographes.

III. Paris, Bibl. nat., lat. 12748 (Antiquitatum in diocesi Lemovicensi benedictinarum pars III^a), fol. 261-271, copie du XVII^e siècle par Dom Cl. Estiennot, donnant la liste de 292 titres et signalant qu'alors le rouleau mesurait 14 aunes (soit 16,80 m) et contenait à peu près 400 titres; il manque donc actuellement environ 2,80 m, ce qui représente la valeur de cinq feuilles de parchemin. La copie de Dom Estiennot, faite avec beaucoup de soin, reproduit la liste des titres dans l'ordre inverse du rouleau, si bien que l'on peut compléter aisément et avec exactitude les lacunes des originaux. Dom Cl. Estiennot ne mentionne aucun titre entre Solignac et Saint-Guilhem-le-Désert, premier établissement religieux de I; il est donc certain que dès le XVII^e siècle le rouleau était amputé de sa première partie. D'autre part, comme Dom Cl. Estiennot fait état des titres de II, I et II étaient à cette époque d'un seul tenant. ~~C. Rivain (op. cit.)~~

Les titres mentionnés uniquement par III sont les suivants: La Sauve-Majeure, Bordeaux (Sainte-Croix, Saint-Seurin, cathédrale), Liège (Saint-Jacques-en-l'Ile, Saint-Paul, Saint-Jean, Saint-Pierre, Sainte-Croix, Saint-Barthélemy), Saint-Laurent-en-Lyons, Le Tréport, Saint-Pierre d'Abbeville, Sainte-Gertrude de Louvain, Wavre, Liège (franciscains, dominicains), Malmédy, Mont-Saint-Quentin, Vermand. La plupart sont inconnus de C. Rivain (op. cit.), qui cependant a employé III.

alément du XVII^e siècle, Une copie ~~antiquitatum~~ de III se trouve aux Arch. départ. de la Haute-Vienne sous la cote H 9240 (p. 212-224).

Les trois documents, que nous venons de décrire, donnent un total de 556 titres.

Nous ne savons pas grand chose du personnage, pour qui ce rouleau funéraire circula. Chanoine de la cathédrale de Limoges, selon des franciscains de Châtellerault, avec lesquels il avait alors conclu une association de prières personnelle, Hugues succéda à la tête de l'abbaye de Solignac à Maurice II avant 1232; en effet en mars de cette année, un acte à son nom fait connaître la vente de certains biens par P. Gerald Sardenne à P. Germani (Limoges, Arch. départ. Haute-Vienne, H 9240, p. 212). D'après l'abbé Nadaud (Limoges, Arch. départ. Haute-Vienne, ms. Séminaire 5 (1), p. 152), il acquit sur la paroisse du Vigen (Haute-Vienne, arr. Limoges, ^{con} Limoges-sud) des dîmes, qu'il assigna au réfectorier pour l'huile du monastère pendant l'Avent et le Carême. Il mourut dans les premiers mois de 1240.

L'encyclique, faisant part de la mort d'Hugues, ne nous est pas parvenue.

De l'itinéraire parcouru par le porte-rouleau, nous retiendrons les points suivants. Cet itinéraire fut accompli en deux temps, du printemps au mois d'août 1240, puis de janvier à l'été 1241. La première partie ~~DE L'ITINÉRAIRE~~ ne nous est connue qu'imparfaitement: une première lacune, qui, nous l'avons dit, existait déjà au XVII^e siècle, couvre la distance séparant Solignac de Saint-Guilhem-le-Désert; on peut conjecturer que le rotulifer visita les établissements religieux du Limousin et d'Auvergne ou bien se dirigea vers Lyon, puis descendit la vallée du Rhône. Après un tronçon conservé (de Saint-Guilhem-le-Désert à Saint-Papoul, du 6 au 19 juin), une nouvelle lacune: pour atteindre La Réole le 4 juillet, le

porte-rouleau ne dut pas faire de longs détours; il est sûr qu'il suivit le cours de la Garonne, en passant évidemment par Toulouse. En un mois (juillet 1240), il va remonter rapidement de La Réole à La Rochelle puis s'acheminer à petites étapes par des chemins détournés vers Solignac.

Après une interruption de cinq mois, débute la seconde partie du périple, qui, dans l'ensemble, est mieux connue que la première, si l'on excepte la lacune finale entre Etampes et Solignac. De Solignac à La Lucerne, on ~~ne connaît que sept~~

tituli, ce qui montre l'empressement du porte-rouleau à gagner la Normandie; remarquons que ~~le rotulifer~~ ne passa pas à Limoges, dont Hugues fut pourtant chanoine de la cathédrale.

Après La Lucerne, mais surtout Le Tréport, un nombre considérable d'établissements religieux apposa un titre; cette abondance s'explique, sans doute, par les relations étroites que Solignac avait nouées avec certains d'entre eux. ~~Hugues~~

visita, en particulier, Stavelot et Malmedy, fondés par saint Remacle, premier abbé de Solignac, ainsi que Tournai et Noyon, dont fut évêque saint Eloi, fondateur de Solignac.

Autant que l'on puisse en juger par le document incomplet, dont nous disposons actuellement, le rotulifer passa par certains établissements liés à Solignac par une association de prières (La Couronne, Le Chalard, Saint-Amand et, bien sûr, Saint-Eloi de Noyon et Stavelot), mais en ignora d'autres, qui cependant se trouvaient sur son chemin (Chancelade, Saint-Martial de Limoges, Saint-Denis).

Les établissements visités sont principalement des abbayes ou prieurés bénédictins et des abbayes de chanoines réguliers de Saint-Augustin; on compte aussi XXXXXXXXXXXXXXXXXX XXXXXXXXXX vingt-trois chapitres cathédraux, trente-et-une collégiales, trente monastères cisterciens (dont neuf de femmes), dix-neuf établissements prémontrés (dont un de femmes), cinq abbayes clunisiennes (dont une de femmes), quatre fontevristes, deux trinitaires, un hospice et une chartreuse. Enfin, à côté des trente-cinq titres franciscains, apparaissent seulement onze titres dominicains (dont deux de femmes), ce qui confirme le fait déjà connu de la diffusion plus rapide de l'ordre de saint François que de celui de saint Dominique. Les monastères féminins sont relativement nombreux, car, en plus de ceux indiqués plus haut, on trouve deux tituli de chanoinesses séculières et trois de chanoinesses régulières et surtout quinze de religieuses bénédictines.

Terminons par le porte-rouleau. Son nom, Jean Faugères, apparaît pour la première fois dans le titre des franciscains de Châtellerault. (24 janvier 1241), au début de la seconde partie du parcours; il n'est pas assuré que ce soit le même personnage qui ait effectué le premier voyage dans le Midi. On ne possède aucun détail sur l'accueil que lui réservèrent les divers établissements visités. Comme pour les autres rouleaux mortuaires, le rotulifer avait pour seule tâche de transmettre l'encyclique et ~~estatut~~ C. Rivain (op. cit., p. 31, n. 1) croit que le titre de Saint-Laurent de Liège (17 mai 1241) est dû à sa plume, en raison de la première phrase rédigée à la première personne du singulier (codex

die fui apud Sanctum Laurentium); en effet, deux autres titres, ~~aux~~ des dominicains de Cologne et Weiher (30 et 31 mai 1241), où l'on trouve des formules semblables, sont de mains chaque fois différentes.

exactement

Note. Nous avons daté ~~approximativement~~ de nombreux titres, que C. Rivain mentionne sans précision. En outre, nous avons corrigé plusieurs identifications erronées de cet érudit.

Grandis Silva (C. Rivain, p. 20, n° 27) est une mauvaise lecture pour Gincellensis (Joncels, 8 juin 1240). Les n° 29 et 30 de Rivain (Titulus ecclesie sedis vasatensis et Titulus Sancti Johannis Baptiste) sont dus à un seul établissement, la cathédrale Saint-Jean de Bazas; en revanche, sous le n° 32 (Titulus ecclesiarum Sancti Severini et Sancte Crucis Burdega-
lensis), Rivain regroupe deux titres des églises de Saint-Seurin et de Sainte-Croix de Bordeaux. En outre, il lit Titulus... Romelie pour Titulus... Cromelie (Cormeille, Charente-Maritime, arr. Jonzac, ^{c^{on}} Saint-Genis-de-Saintonge, ^{c^{ne}} Saint-Germain-du-Seudre; prieuré fontevriste, cf. Cottineau, col. 875). Pour Rivain, Sancta Maria de Castellis in Heremo est Notre-Dame des Châteliers, dans l'île de Ré; il s'agit en fait de Château-l'Hermitage (Sarthe, arr. La Flèche, ^{c^{on}} Pontvallain; prieuré augustin, cf. Cottineau, col. 726).

Au lieu de Titulus Sancti Salvatoris Adiensis (identifié à tort avec Ardres), il convient de lire Titulus Sancti Salvatoris Andrensis (Ardres, Pas-de-Calais, arr. Calais, ^{c^{on}} Guînes; abbaye de bénédictins, placée sous le vocable du

Saint-Sauveur, cf. Cottineau, col. 98). P. 167, C. Rivain écrit Titulus Sancte Marie in Vigandavo (?); il faut lire Titulus Sancte Marie in Bigardo (Grand Bigard, Belgique, près de Bruxelles; prieuré de bénédictines, cf. E. de Moreau, Histoire de l'église de Belgique + Annales de l'ordre des Béguines, p. 480). Namera n'est pas Namur, mais Namèche (Belgique, prov. Namur; collégiale, cf. E. de Moreau, op. cit., p. 492).